



Assemblée générale

Distr. générale
24 septembre 2013

Soixante-septième session
Point 121, s, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 16 septembre 2013

[sans renvoi à une grande commission (A/67/L.79 et Add.1)]

67/303. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions [49/1](#) du 17 octobre 1994, [59/20](#) du 8 novembre 2004, [61/48](#) du 4 décembre 2006, [63/200](#) du 19 décembre 2008 et [65/316](#) du 12 septembre 2011,

Constatant le rôle de premier plan que le Forum des îles du Pacifique continue de jouer dans la promotion du développement durable, de la protection de l'environnement, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité dans le Pacifique grâce à la coopération régionale,

Consciente de l'importance du rôle joué et de la contribution apportée par le système des Nations Unies dans le Pacifique,

Réaffirmant qu'il importe de renforcer le dialogue de haut niveau entre les membres du Forum et l'Organisation des Nations Unies, notamment en organisant régulièrement des réunions entre le Secrétaire général de l'Organisation et les dirigeants du Forum, et se félicitant que, pour la toute première fois, un Secrétaire général ait participé à un Forum des îles du Pacifique, en l'occurrence le quarante-deuxième, tenu à Auckland (Nouvelle-Zélande), les 7 et 8 septembre 2011, et que le Secrétaire général et les dirigeants du Forum aient tenu leur première réunion au sommet à New York, le 26 septembre 2012,

Prenant note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres¹,

1. *Encourage* le Secrétaire général et les dirigeants du Forum des îles du Pacifique à tenir leur prochaine réunion au plus tard en 2014 ;

2. *Prend note* des déclarations conjointes publiées par les dirigeants du Forum et le Secrétaire général les 7 septembre 2010 et 26 septembre 2012, et

¹ A/67/280-S/2012/614.



engage instamment ceux-ci à progresser dans l'application de ces textes avant leur prochaine rencontre ;

3. *Invite* les organismes des Nations Unies à continuer de soutenir les efforts que font les États du Pacifique et les organisations régionales concernées pour parvenir au développement durable, et les engage à mieux rendre compte de l'utilisation faite de ce soutien, rapports à l'appui ;

4. *Se félicite* des progrès accomplis dans le resserrement des liens de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum ainsi que les institutions qui lui sont associées, et réaffirme qu'il est bon de persévérer dans cette entreprise ;

5. *Souligne*, à cet égard, l'intérêt d'une étroite coopération et coordination entre les programmes et les activités des organismes des Nations Unies et des membres du Forum, de son secrétariat ainsi que des institutions qui lui sont associées, se félicite des efforts récents de l'Organisation et des organismes régionaux du Pacifique qui visaient à renforcer leur coopération à travers des activités communes, des groupes de travail et d'autres moyens, et souhaite que d'autres mesures concrètes soient prises pour développer cette coopération et cette coordination ;

6. *Encourage* le dialogue entre les équipes régionales et de pays des Nations Unies, les États du Pacifique et les autres parties prenantes sur les moyens concrets de renforcer la présence de l'Organisation et l'efficacité de son action dans la région du Pacifique, en particulier au niveau des pays ;

7. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution à sa soixante-neuvième session ;

8. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres », la question subsidiaire intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique ».

99^e séance plénière
16 septembre 2013